

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 5 décembre 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2024
Sous la Présidence de
Thierry HORY
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	:	11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE, MOREL
Nombre de membres présents	:	07		Mmes, HANSE, HETHENER,
Nombre de suffrages exprimés	:	09		JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de membres absents	:	04	<u>Absents excusés</u>	Mme FRANCFORT (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absent ayant donné procuration	:	02	<u>Absents :</u>	Mme KUNTZ (délégation à M. HORY)

Mme NOEL, Représentant de l'UDAF

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 27 novembre 2024

XXXIX – COMMUNICATIONS du Président :

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

VU la délibération du conseil d'administration du C.C.A.S. en date du 2 septembre 2020, donnant délégation au Président pour certains domaines de compétences,

CONSIDERANT que les attributions données au Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil,

DECLARE avoir reçu communication des décisions suivantes, prises par le Président :

- Décision 1 –2024 : virements de crédits pour :
 - o L'étude du Multi Accueil des Loupiots pour la faisabilité des travaux de modification de la structure
 - o L'acquisition et la pose d'une nouvelle porte cabine à la Résidence les Hortensias.
- Décision 2 –2024 : virements de crédits pour :
 - o L'achat et la mise en place de caméras de surveillance aux Hortensias
 - o Le remplacement total de l'armoire électrique aux Hortensias

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 5 décembre 2024

Pour extrait conforme, Marly, le 5 décembre 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

